

L'Adresse—M. Broadbent

pourrons constater au cours du premier trimestre de 1984, le chômage reste inchangé. Le chômage est bien loin du niveau où il se trouvait en 1981, soit 7.2 p. 100. Les bénéfices des banques, par contre, sont de nouveau aussi élevés qu'avant la récession. Parlons un peu plus honnêtement de la notion de justice. Je voudrais par ailleurs que l'on se fixe un objectif pour le chômage de façon à réduire ce chiffre catastrophique de 11 p. 100 qu'aucun pays civilisé ne peut supporter allègrement.

• (1550)

D'autres problèmes qui se posent au Canada illustrent bien ce que je veux dire en déclarant que le gouvernement n'est pas parvenu à mobiliser les Canadiens parce qu'il n'a pas admis que des valeurs comme la justice sont très efficaces pour susciter des initiatives concrètes. Si le gouvernement n'est pas disposé à faire preuve de justice, il n'aura pas les actes concrets qu'il désire.

Prenons aussi les salaires comme exemple. J'ai parfois des discussions franches avec des hommes d'affaires. Ceux-ci, pour révéler leurs préjugés, et le ministre du cabinet, pour révéler les siens, parlent très volontiers d'hommes et de femmes qui ont des revendications salariales raisonnables. Les restrictions s'adressent uniquement aux travailleurs ordinaires. On fait une campagne publicitaire gigantesque pour inciter les travailleurs à être moins exigeants dans leurs revendications salariales. Par votre intermédiaire, monsieur le Président, je demande au premier ministre s'il est raisonnable au Canada, en 1983, de demander aux travailleurs de ne pas être trop exigeants sur le plan salarial si en même temps, à la Chambre des communes, nous maintenons un régime fiscal truffé d'échappatoires en or qui permettent à des milliers de Canadiens situés en haut de l'échelle des revenus de ne pas verser un sou d'impôt sur le revenu.

Des voix: Quelle honte!

M. Broadbent: Si nous voulons que les travailleurs soient raisonnables sur le plan salarial, il est temps que les Canadiens à revenus élevés paient leur juste part d'impôts dans notre pays.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Je dis encore une fois aux ministériels, en toute sincérité, que s'ils veulent rencontrer les métallos, ou les syndiqués du Syndicat international des travailleurs du bois ou des Travailleurs unis de l'automobile, et leur demander de se montrer raisonnables dans leurs revendications salariales, par Jupiter, vous serez plus efficaces si vous êtes disposés à dire «Nous présenterons en même temps une réforme fiscale d'envergure». C'est parce que le gouvernement a omis d'adopter cette double approche qu'il a perdu la faveur de ces groupes comme aucun autre gouvernement dans l'histoire, et c'est pour cela qu'il n'obtiendra pas l'appui dont il aurait besoin pour réaliser les objectifs louables énoncés dans le discours du trône.

Je dis, monsieur le Président, que si nous voulons que les travailleurs canadiens collaborent à la mise en vigueur des

changements technologiques, que nos jeunes retrouvent la fierté envers leur pays, que les retraités soient satisfaits, que les travailleurs à temps partiel, hommes et femmes, cessent de s'en prendre à leur pays, alors il importe que le Parlement apporte des changements qui introduiront une mesure d'équité, et qu'il le fasse dès maintenant.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Je voudrais maintenant aborder la question des affaires internationales, à laquelle le premier ministre vient de consacrer plusieurs semaines. Ses objectifs et ses efforts dans ce domaine bénéficient de l'appui de presque tous les Canadiens que je connais, et c'est peu dire; en réalité, le monde entier souscrit à ces objectifs. Le premier ministre a énoncé un certain nombre de buts louables dans le domaine des affaires internationales, à la fois dans le discours du trône et ailleurs. Ce qui me frappe, c'est la contradiction entre ces objectifs qui énoncent ce que nous attendons des autres, et de nombreuses pratiques adoptées par notre propre gouvernement.

Là encore, il me semble inévitable que l'on ait l'impression d'une politique des deux poids, deux mesures. Si cette impression a nui à la réalisation d'ententes, comme je le crois, alors le gouvernement ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Pour donner certains exemples, c'est bien beau de discourir sur la nécessité de stopper la prolifération des armes nucléaires à l'étranger. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Je dis simplement que le Canada serait plus convaincant s'il ne se livrait pas lui-même à des essais de vecteurs capables de transporter des armes nucléaires, et s'il ne produisait pas dans ses propres usines des pièces destinées à des armes nucléaires.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Nous ne saurions trop insister pour que l'on prenne des initiatives en vue de mettre fin au développement d'armes anti-satellites. Le premier ministre en a fait un de ses objectifs. Je le répète, nous serions plus convaincants si nous ne participions pas nous-mêmes au développement technologique de satellites à vocation militaire aux côtés des États-Unis.

Il est important, comme l'a fait le premier ministre, d'aller exhorter instamment le gouvernement indien, à ratifier le traité de non-prolifération nucléaire. Le premier ministre de l'Inde aurait mieux accueilli cette invitation si nous avions décidé au Canada de faire de notre pays une zone dénucléarisée, c'est-à-dire que non seulement nous ne garderions pas d'armes nucléaires mais aussi que nous interdissions notre espace aérien et nos ports aux transporteurs de telles armes. Ce serait là également une mesure innovatrice et concrète. Je soutiens que cela réussirait peut-être à convaincre les autres pays que nous entendons jouer un rôle de premier plan dans le domaine nucléaire.

On ne trouve pas notre thèse bien juste à l'étranger parce que le gouvernement refuse tout simplement de donner l'exemple, et c'est sûrement là, monsieur le Président, une des raisons principales, sinon la seule, pour lesquelles on ne nous prend pas autant au sérieux que nous le voudrions.